



**HAL**  
open science

## Le motif de l'enfant dans les quelques versions littéraires du conte de la fille aux mains coupées

Marie Madeleine Castellani

### ► To cite this version:

Marie Madeleine Castellani. Le motif de l'enfant dans les quelques versions littéraires du conte de la fille aux mains coupées . Marie-Madeleine Castellani; Emmanuelle Poulain-Gautret. La voix des peuples: épopée et folklore - Mélanges offerts à Jean-Pierre Martin, Université Charles-de-Gaulle, 461p., 2016, Travaux & recherches UL3, 9782844671394. hal-01728449

**HAL Id: hal-01728449**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-01728449>**

Submitted on 22 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉDITIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ LILLE 3

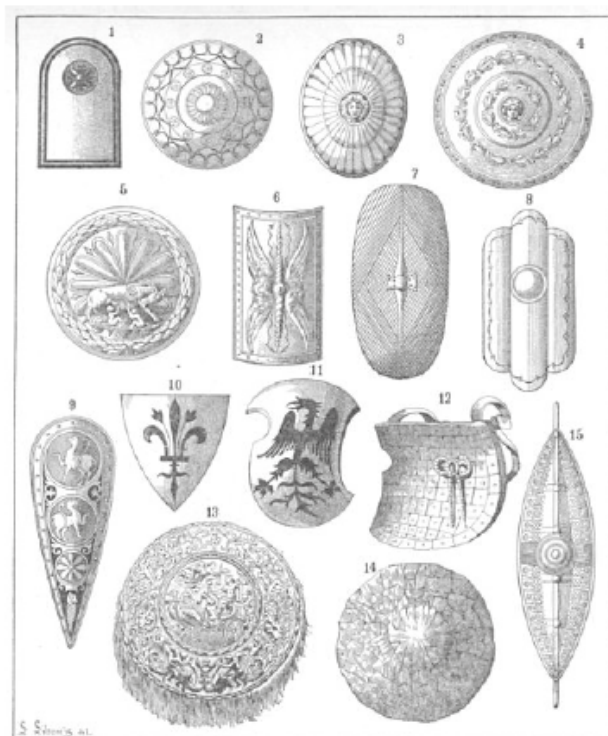
UL3

Collection travaux et recherches

# La voix des peuples épopée et folklore

Mélanges offerts à Jean-Pierre Martin

Textes recueillis par **Marie-Madeleine Castellani**  
et **Emmanuelle Poulain-Gautret**



Illustrations : 1. Broche en argent. — 2. Broche en argent. — 3. Broche en argent. — 4. Broche en argent. — 5. Broche en argent. — 6. Broche en argent. — 7. Broche en argent. — 8. Broche en argent. — 9. Broche en argent. — 10. Broche en argent. — 11. Broche en argent. — 12. Broche en argent. — 13. Broche en argent. — 14. Broche en argent. — 15. Broche en argent.



# La voix des peuples : épopée et folklore

Mélanges offerts à Jean-Pierre Martin

Textes recueillis par  
Marie-Madeleine CASTELLANI  
et Emmanuelle POULAIN-GAUTRET

Ouvrage publié avec le concours  
de l'équipe d'accueil *Textes et cultures*  
de l'Université d'Artois  
et de l'équipe d'accueil ALITHILA  
(Analyses Littéraires et Histoire de la Langue)  
de l'Université Charles de Gaulle Lille III.

collection  
UL3  
travaux et  
recherches



## Table des matières

Curriculum vitae et bibliographie de Jean-Pierre MARTIN . . . . .	3
Dominique BOUTET :	
La question des <i>bachelers</i> et l'idéologie du <i>Charroi de Nîmes</i> : retour sur une question lancinante . . . . .	15
Brigitte BUFFARD-MORET :	
« Ancienne ballade » pour un « jeune temps » : à propos d'une épigraphe hugolienne . . . . .	27
Danielle BUSCHINGER :	
Résonances actuelles des mythes dans l'Afrique de l'Ouest . . . . .	39
Marie-Madeleine CASTELLANI :	
Le motif de l'enfant dans quelques versions littéraires du conte de la fille aux mains coupées . . . . .	51
Caroline CAZANAVE :	
Les Paris, les Arnoux et <i>Huon de Bordeaux</i> . Transmissions familiales et rebondissements diversifiés . . . . .	69
Catherine CROIZY-NAQUET :	
La compilation des motifs ou l'art de revisiter l'Histoire : <i>The Crusade     and the death of Richard I</i> . . . . .	87
Mireille DEMAULES :	
<i>Le Songe saint Valentin</i> d'Oton de Granson ou la confluence de l'univer- sel et du singulier . . . . .	107
Jan GOES :	
Al-Mu'tamid Ibn'Abbad et Guillaume IX : quand les grands seigneurs s'approprient les motifs de la fin'amors . . . . .	127
Bernard GUIDOT :	
Une brève lueur dans la nuit de l'anonymat : Berart du Mont Didier dans <i>Gaufrey</i> . . . . .	141
Edward A. HEINEMANN :	
Jeux d'échos dans <i>La Prise d'Orange</i> . . . . .	153
Jean-Charles HERBIN :	
Un curieux résumé de la <i>Geste des Loherains</i> (N = Arsenal 3143) . .	167
Abdoulaye KEÏTA :	
Initiation et pacte social en milieu wolof, l'exemple du kasag . . . . .	173
Lilyan KESTELOOT :	
Sur un roman traditionnel peul : texte inédit de Amadou Hampate Ba . . . . .	187
Laurence MATHEY-MAILLE :	
Scènes de combats dans <i>L'Âtre périlleux</i> . . . . .	193
Jean MAURICE : Les embrassades du folklore et du savoir zoologique : le « fier baiser » dans <i>Le Bel Inconnu</i> . . . . .	203

Bénédicte MILLAND-BOVE : <i>L'enromancement</i> des motifs épiques : l'exemple des deux combats contre Guivret dans <i>Érec et Énide</i> . . . . .	213
Christian MORZEWSKI : Giono au Moyen Âge . . . . .	231
Claudine NÉDELEC : La mort travestie, ou comment mourir de rire . . . . .	241
Aimé PETIT : À partir de la formule <i>À la retraite</i> . . . . .	257
Emmanuelle POULAIN-GAUTRET : Histoire d'un crime : motifs épiques... et enquête policière dans <i>Florence de Rome</i> . . . . .	271
Claude ROUSSEL : De geste et d'aventures. . . . .	283
Cheick SAKHO : Traitement de l'identité dans quelques récits épiques peuls . . . . .	297
Christiane SEYDOU : À propos d'un procédé rhétorique « hors texte » : la parole épique du griot peul (Mali). . . . .	307
François SUARD : <i>Parise la duchesse</i> et le cycle de Nanteuil. . . . .	315
Jean SUBRENAT : <i>Rollant est proz, Durendal est seintisme</i> . . . . .	329
Michelle SZKILNIK : Le compagnonnage guerrier dans le <i>Jouvencel</i> de Jean de Bueil. . . . .	347
Marie-Agnès THIRARD : Du prince chameau au prince charmant . . . . .	361
Évelyne THOIZET : Voix de la mémoire dans deux romans dialogués. . . . .	375
Jean-Claude VALLECALLE : Histoire et utopie dans <i>Aquilon de Bavière</i> . . . . .	389
Anne-Gaëlle WEBER : De la science de l'épopée à l'épopée des sciences . . . . .	401
Myriam WHITE-LE GOFF : Définition de l'aristocratie selon la légende mélusinienne. La littérature entre folklore et Histoire . . . . .	417
Bibliographie générale. . . . .	429
Index . . . . .	453

# Le motif de l'enfant dans quelques versions littéraires du conte de la fille aux mains coupées

Le conte de la fille aux mains coupées, conte-type 706 dans le classement Stith Thompson<sup>1</sup>, est très présent dans l'ensemble de la littérature orale ; on en trouve des versions (conservées par l'écrit) dans une aire géographique vaste puisque des recherches menées dans les années soixante-dix tant par Suzanne Ruelland en Afrique que par Hélène Bernier<sup>2</sup> au Canada en ont rapporté et étudié des exemples. Dans sa forme originelle, une jeune fille pieuse est vendue au Diable par son père dans le besoin. Comme elle se signe pour lui échapper, le Diable lui-même – ou, dans certaines versions du conte, son père ou encore sa marâtre – lui coupe la (ou parfois les) main(s). La jeune fille est ensuite abandonnée dans la forêt<sup>3</sup> où elle rencontre un prince qui l'épouse. Elle est alors l'objet de la violence d'un agresseur, généralement sa belle-mère. Le conte comprend donc quatre éléments principaux :

- A. Mutilation
- B. Mariage avec un prince<sup>4</sup>

---

1 — Stith Thompson, *Motif-Index of Folk-Literature, A classification of narrative elements in Folktales, Balads, Myths, Fables, Mediaeval Romances, Exempla, Fabliaux, Jest-Books and Local Legends*, 6 vol., Indiana University press, Bloomington, Indiana, 1932-36, rééd. Copenhagen, Rosenkilde et Bagger, 1955-1958.

2 — Hélène Bernier, « La Fille aux mains coupées (conte-type 706) », *Archives de folklore* n°12, Québec, Presses de l'université Laval, 1971.

3 — C'est la fonction 11 que Propp appelle « Éloignement » ou « départ » : pour un héros masculin, c'est souvent une quête, un départ volontaire. Pour l'héroïne féminine, c'est plus souvent un départ imposé, provoqué, qui peut être une fuite.

4 — Après l'abandon ou le départ volontaire en forêt où le prince l'épouse immédiatement ou plus tard.



- C. Épouse calomniée<sup>5</sup>  
 D. Heureux dénouement<sup>6</sup>

Deux agresseurs successifs apparaissent, le premier pouvant être d'origine diabolique. La mutilation effectuée en A justifie en C la dénonciation calomnieuse qui décrit la jeune femme comme d'essence diabolique ; cette accusation s'accompagne fréquemment d'un motif complémentaire, celui de l'enfant monstrueux, présenté faussement comme le signe visible de la monstruosité morale de sa mère. Le mari, d'abord trompé (souvent par une fausse lettre), finit cependant par se rendre compte de l'innocence de sa femme, d'où l'heureux dénouement, qui peut être suivi de la punition de l'agresseur. Dans des versions modernes du conte, recueillies par les folkloristes<sup>7</sup>, l'héroïne retrouve ses mains en les trempant dans l'eau d'une source ou d'une fontaine, en forêt ou en mer, selon le lieu où elle a été abandonnée.

Ce conte a également connu des mises en forme littéraires, sous la forme d'un cycle qui s'est constitué depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge et au XVI<sup>e</sup> siècle, en France, en Angleterre, en Italie et en Espagne et qui s'inscrit dans celui, plus vaste, des femmes persécutées malgré leurs qualités : toujours belle, l'héroïne, également bonne et sage, subit avec patience l'action d'un ou plusieurs agresseurs. L'histoire prend généralement la forme d'un roman, ainsi *La Manekine* de Philippe de Remi, première version littéraire en français, dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> ; mais on trouve aussi une chanson de geste, *La Belle Hélène de Constantinople* et même deux *Miracles de Notre Dame*, dont l'adaptation de la *Manekine* sous le titre *Miracle de la fille du roi de Hongrie*.

Dans ces versions littéraires, la mutilation est souvent combinée avec un autre motif, celui de l'inceste qui vient d'un autre conte, le 510b<sup>9</sup> : *La Peau d'Âne* de Charles Perrault (1694), insérée ensuite dans

5 — L'action de l'agresseur est facilitée par le départ du mari, généralement à la guerre après la naissance d'un ou plusieurs enfants. La mère du roi utilise un échange de lettres pour essayer de détruire sa belle-fille.

6 — Celui-ci comporte les retrouvailles avec le mari et la punition du coupable. Dans certains cas, l'héroïne peut se rendre auprès d'un parent malade et le guérir.

7 — Voir ce qui en est dit dans l'introduction de l'édition de la *Manekine* par H. Suchier (*Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, publiées par Hermann Suchier, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, t. 1 *La Manekine*, 1884-1885).

8 — Pour des raisons sur lesquelles il est inutile de revenir ici, le roman est désormais plutôt attribué au père du juriste Philippe de Beaumanoir et non à ce dernier (qui a lui aussi été appelé Philippe de Remi), ce qui en fait remonter la composition vers 1220-25. Voir l'introduction à mon édition, Philippe de Remi, *La Manekine*, Paris, Champion, « Champion classiques-Moyen Âge », 2012.

9 — De nombreux textes littéraires présentent le motif de l'inceste : la *Vie du roi Offa* [Matthieu Paris, XII<sup>e</sup> s.] ; pour le XIII<sup>e</sup> s., *La Manekine*, *Mai und Beafloer* et *La Fille du roi de Russie*,

les *Contes de la Mère l'Oye* (1697) en constitue la version moderne la plus connue. On en trouve aussi l'illustration chez les frères Grimm, sous le titre *Allerleirauh* (1812), que l'on peut traduire par *Peau de mille-bêtes* ou par *Toutes-Fourrures*.

Le schéma du conte 510b, tel qu'on le trouve dans l'ouvrage de Delarue et Ténèze<sup>10</sup>, comporte quatre parties principales :

- A. L'héroïne échappe à son père incestueux.
- B. Elle rencontre un prince.
- C. Elle en est séparée.
- D. Reconnaissance (et mariage).

La combinaison littéraire a été favorisée par le fait que ces deux contes-types comportent des éléments constitutifs communs : la présence d'un agresseur (surnaturel ou humain : père et/ou marâtre), une femme persécutée, le mariage avec un prince, la restauration d'un statut permettant un dénouement heureux, la présence d'un miracle. En effet, si l'on compare les deux schémas, on voit que seul l'élément A (mutilation pour le 710, inceste pour le 510b) différencie pleinement les deux contes.

Dans les contes de type 510b, c'est le masque animal que prend l'héroïne pour échapper à son père qui donne son titre au récit : *Peau d'Âne*, *Allerleirauh*. En revanche, les versions littéraires en présentent généralement une version édulcorée : c'est la vie en forêt proche de la nature comme dans la vie d'Offa 1<sup>er</sup>, ou encore la fuite puis le déguisement en femme du peuple (en brodeuse par exemple) qui permettent d'éviter l'inceste, ainsi dans *La Fille du comte d'Anjou*, ou encore dans les versions anglaises comme le cycle de Constance ou Émaré, sources de Gower et Chaucer. C'est *La Manekine* seule<sup>11</sup> qui associe le plus nettement inceste et mutilation. La mutilation y est *choisie* par Joie pour

---

intégrée à la chronique de Jansen Enikel ; au xiv<sup>e</sup> s., la *Belle Hélène de Constantinople*, un récit de la *Scala Celi* de Jean Gobi, *La Fille du comte d'Anjou* (1316) de Jehan Maillart, *La Manekine* dramatisée, en Angleterre, le cycle de Constance (Trivet milieu xiv<sup>e</sup> s., source de Gower et du « Conte de l'homme de loi » de Chaucer) et Émaré ; on citera aussi l'*Ystoria Regis Franchorum* (1370) et l'*Historia del rey Hongria* catalane (toutes deux de la fin xiv<sup>e</sup> s.) ; au xv<sup>e</sup> s., le texte de Büchel (1401), l'*Historia de la reine Oliva*, l'*Historial* espagnol, *La Manekine* en prose de Jean Wauquelin ; au xiv<sup>e</sup> s., l'« Histoire de Thibaut, prince de Salerne, et de Doralyce » dans les *Facétieuses nuits* de Straparole et la Nouvelle 129, « D'une jeune fille surnommée Peau d'Âne » de Bonaventure des Périers ; enfin, au xvii<sup>e</sup> s., « L'Ourse », « La belle aux mains coupées » du *Pentamerone* de Basile et la *Peau d'Âne* de Perrault. L'histoire d'Apollonius de Tyr présente aussi le motif de l'inceste. Enfin, il ressurgit dans des textes plus contemporains, en particulier des autofictions, comme *L'Inceste* de Christine Angot.

10 — *Le Conte populaire français*, Paris, éd. G.-P. Maisonneuve et Larose, 4 vol. (1957-1999).

11 — Si l'on excepte ses propres réécritures (au théâtre et dans une mise en prose du xv<sup>e</sup> siècle).

éviter l'inceste ; elle échappe ainsi à son père qui apparaît comme un premier agresseur doublement monstrueux puisque non seulement il veut l'épouser, mais que, devant son refus il la condamne à mort. Faisant de la fille du roi de Hongrie la Manekine, c'est-à-dire « la fille sans mains », puisque telle est la signification que le roi d'Écosse donne à ce nom, la mutilation joue dans cette version le même rôle fonctionnel que le masque animal ou le déguisement que l'on trouve par exemple dans *La Fille du Comte d'Anjou*, puisqu'elle fait perdre son rang à Joie, l'empêche d'être reine en Hongrie et pourrait être aussi un obstacle en Écosse selon les propos de la reine-mère qui voudrait empêcher son fils d'épouser une femme mutilée...

Si *La Belle Hélène de Constantinople* présente bien, elle aussi, les deux motifs « inceste » et « mutilation », ils ne sont pas combinés, comme dans le roman de Philippe de Remi, mais juxtaposés. En effet, la chanson de geste suit de près dans un premier temps le conte 510b : Hélène s'enfuit par mer pour échapper au désir incestueux de son père ; après de multiples péripéties, elle épouse le roi d'Angleterre (Henri) et a de lui des jumeaux. La mère du roi exerce sur elle sa vengeance (tousjours en échangeant des lettres). C'est alors qu'intervient la mutilation : le comte de Clochestre chargé de l'exécution coupe le bras d'Hélène avant de faire monter à sa place sur le bûcher sa propre nièce. Ce bras constitue ici la preuve que les ordres du roi ont bien été suivis.

Nous voudrions nous intéresser davantage ici à un motif qui peut apparaître comme secondaire puisqu'il ne fait pas partie des éléments constitutifs de l'un et l'autre conte, celui de l'enfant. Nous examinerons le destin de quelques-uns de ces petits enfants, le plus complexe étant assurément celui des deux fils jumeaux d'Hélène qui, dans la perspective d'une chanson de geste qui tend à devenir une chanson d'aventures<sup>12</sup> autour du motif de la « famille dispersée », vont chacun connaître un destin individuel et des aventures propres. Étudier ce motif nous conduit aussi à réfléchir sur la conception que chaque époque de production se fait de l'enfance, tant du bébé que du jeune garçon, la diversité des textes permettant de percevoir une évolution de la sensibilité à l'égard de l'enfance<sup>13</sup>.

### ***Le motif dans la structure d'ensemble***

Ce motif est relié à la deuxième partie du récit, commune aux deux contes, la rencontre d'un prince. Si le conte de Perrault se conclut sur

12 — Voir la contribution de Claude Roussel dans ce même volume.

13 — Sur la vie quotidienne des enfants, on pourra se rapporter à l'ouvrage suivant : Danièle Alexandre-Bidon et Didier Lett, *Les Enfants au Moyen Âge, I<sup>er</sup>-XI<sup>e</sup> siècle*, Préface de Pierre Riché, Paris, Hachette Littératures, « Pluriel », impr. 2013.

la guérison du prince amoureux et le mariage, les versions médiévales, qui font intervenir un second agresseur, se poursuivent avec la naissance d'un ou plusieurs enfants. C'est le cas dans le texte de Matthieu Paris, où plusieurs enfants naissent de l'union de la jeune femme avec Offa, dans *La Belle Hélène de Constantinople*, où Hélène a deux garçons avec le roi Henri d'Angleterre ; peu de temps après leur mariage, Joie et le roi d'Écosse attendent un enfant ; il en est de même pour la comtesse d'Anjou. Ces naissances annoncées (*La Manekine*, *La Fille du comte d'Anjou*) ou effectives (*La Belle Hélène*, Histoire du roi Offa) n'empêchent pas le père de s'éloigner, généralement pour une guerre, pour un tournoi dans le cas de *La Manekine*. Ce départ ne manque pas de causer l'inquiétude de la jeune femme ; Joie, consciente de l'hostilité de sa belle-mère, l'exprime à son époux qui craint qu'elle ne soit fâchée de sa décision de partir :

« – Anoiier ? Sauve vostre grasse,  
N'est mie raisons qui me plaice.  
De ceste voie m'esbahis  
Car seule sui en cest païs  
Et de vostre mere haïe  
Et se sui de vous encargie ». (vv. 2493-97)

On a pu mettre en relation le départ du roi d'Écosse, qui semble moins justifié que dans tous ceux où une guerre, en particulier une guerre sainte, éloigne le père, avec le cycle des saisons<sup>14</sup> ou encore en relation avec « des croyances et pratiques gynécologiques anciennes [...] qui interdisaient à l'homme tout commerce avec son épouse enceinte<sup>15</sup>. » Quoi qu'il en soit, ce départ laisse la voie libre à l'agresseur, malgré la présence, auprès de la mère et de l'enfant, de conseillers avisés chargés de leur protection mais qui se laisseront convaincre par les fausses lettres et le sceau de leur roi.

Dans les deux romans français, la naissance est l'occasion de faire allusion au cérémonial qui entoure les relevailles : dans *La Manekine* les conseillers du roi n'obéissent à ses prétendus ordres qu'après que la jeune femme a accompli les rites suivant son accouchement. Cela suggère chez eux un plus grand respect de ces rites, et sans doute plus de pitié et de bonté que chez la mère du comte de Bourges qui ordonne de tuer immédiatement la jeune mère et son enfant. Les quatre serviteurs chargés du meurtre les épargnent mais lorsque la jeune comtesse est recueillie avec son bébé à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, on s'étonne qu'elle

14 — Voir la préface de Christiane Marchello-Nizia à sa traduction (Stock+, 1980), particulièrement p. 257.

15 — Ch. Marchello-Nizia, *op. cit.*, p. 258.

ait ainsi voyagé avant même ses relevailles. L'évêque pense même que l'enfant n'est pas le sien car, si elle avait accouché, elle ne devrait pas être debout et en train de voyager ; la jeune femme doit donc s'en expliquer :

« Li enfez est mienz, n'en doutés,  
 Mes par force m'estuet lever,  
 Combien qu'il me deüst grever,  
 Ainçois que g'eüsse geü  
 Le temps qu'a gesir est deü<sup>16</sup> ». (vv. 4662-66)

Les enfants sont peu décrits – seule est mentionnée leur beauté. La description de l'enfance de Jehan, qui pourrait donner lieu à des indications sur ses activités ou ses jeux, reste extrêmement topique : il fait plus de progrès en un an qu'un autre enfant en deux ; sa mère l'aime passionnément et d'autant plus qu'il est tout ce qui lui reste de son passé. On n'en saura pas davantage jusqu'au moment où son attitude en fera un élément utile dans la progression de la narration.

Une fois l'agression accomplie, les enfants partagent le destin de leur mère : le petit Jehan est livré aux flots avec la Manekine, la jeune comtesse de Bourges voyage avec son bébé, les deux enfants d'Hélène, Lion et Bras, l'accompagnent dans ses pérégrinations, avant d'être séparés d'elle. Dans cette chanson d'aventures où l'on reconnaît le motif de la famille dispersée, les jumeaux vivent des aventures complexes et la chronologie du récit s'étend, couvrant un grand nombre d'années. Le récit décrit leur destin individuel, en faisant des personnages à part entière : Lion deviendra le futur saint Martin, tandis que son frère héritera de Constantinople et de l'Angleterre, royaumes de ses parents. Mais nous sortons avec eux du récit d'enfance.

Le sort le plus tragique est celui des enfants d'Offa 1<sup>er</sup>, roi des West Angles de Warwick, dans le récit inclus dans l'*Historia maior* de Matthieu Paris (1200-1259). Bien qu'il conserve de façon complète le schéma du conte 510b<sup>17</sup>, ce texte présente aussi un certain nombre de

16 — Jehan Maillart, *Le Roman du comte d'Anjou*, Mario Roques (éd.), Paris, Champion, « CFMA », 1974.

17 — Le père de l'héroïne, le prince d'York, cherche à la séduire en lui offrant des cadeaux (*muneribus adolescentulae temptans emollire*). Comme elle lui résiste, il finit par la condamner à être envoyée *in desertum solitudinis remotae*, en l'occurrence au cœur de la forêt où elle est abandonnée aux bêtes sauvages (étape A). Elle y rencontre le roi Offa qui l'épouse au bout de quelques années et dont elle a plusieurs enfants (B). Parti en guerre, Offa envoie chez lui un messager qui s'arrête à la cour du père de la jeune femme et celui-ci joue de nouveau un rôle d'agresseur en changeant le contenu de la lettre adressée par Offa. Les enfants sont tués mais ils sont ressuscités par un saint ermite qui les recueille avec leur mère (étape C : la séparation entre les époux comporte, comme on le voit, plusieurs éléments annexes). Revenu victorieux, le roi Offa se demande ce qu'il est advenu de sa femme et de ses enfants et, après beaucoup de

différences. Ainsi, dès la première partie, alors que la jeune fille a été condamnée par son père, les serviteurs chargés de cette tâche, émus par sa beauté, l'abandonnent en forêt *sine trucidatione et membrorum mutilatione*. La mutilation est donc esquivée et les bourreaux se montrent plus humains que le père qui a condamné sa fille sans hésiter. Ce dernier est d'ailleurs par deux fois l'agresseur, qui intervient la seconde fois grâce au stratagème de la lettre échangée. Il exige que la jeune femme et ses enfants soient conduits *in loca deserta* et qu'on leur coupe les mains et les pieds. Le sort des enfants paraît d'abord, ici encore, lié à celui de leur mère, vouée à une mort certaine puisqu'elle est condamnée à être abandonnée, mains et pieds coupés, dans la forêt décrite comme un lieu d'horreur :

*Ut ergo de maleficata memorata, voluntati vestrae ad plenum quam temere offendi satisfiat, asportetur cum liberis ex ea genitis ad loca deserta, hominibus incognita, feris et avis bus aut sylvestribus praedonibus frequentata : ubi, cum pueris suis puerpera, truncata manus et pedes, exemplo pereat inaudito*<sup>18</sup>.

Mais à nouveau la jeune femme est épargnée tandis que ses enfants sont coupés en morceaux. Leur supplice est particulièrement détaillé :

*Liberos ejus, nec formae, nec sexui, aetati vel conditioni parcentes, detruncaverunt membratim, imo potius frustatim crudeliter in bestialem faeritatem sevientes : completaque tant crudeli sententia, cruenti apparitores ocius reverteruntur.*

L'auteur met l'accent sur la violence des bourreaux, leur cruauté qui dépasse celle des bêtes sauvages et ne tient compte d'aucune des raisons qui auraient dû les faire reculer : la beauté, le jeune âge, le sexe, le rang. Si la beauté de la mère a pu susciter la pitié, les enfants ne sont pas plus considérés que s'ils étaient des animaux ou la proie de chasseurs. On voit cependant qu'ils jouent un rôle beaucoup plus important que dans d'autres versions ; la violence de l'agresseur se reporte sur eux ; ils sont plus nombreux, garçons et filles, qu'ailleurs ; enfin, ils sont les véritables bénéficiaires du miracle puisqu'un ermite les ressuscite.

Dans tous les cas, l'action contre l'enfant permet de souligner le caractère négatif de l'agresseur, toujours un parent proche dans les versions littéraires, le père de la jeune femme chez Matthieu Paris, plus

---

tergiversations, on le lui apprend. Ses barons lui suggèrent d'aller se distraire de son chagrin en chassant et cette activité le conduit jusqu'à l'ermitage. L'ermite, voyant son chagrin sincère, lui rend sa femme et ses enfants (étape D).

18 — *Vita Offae primi*, dans Matthieu Paris, *Historia Major*, Watts (éd.), t. I, p. 965 sqq. pour les deux passages cités.

souvent la belle-mère de celle-ci, ce qui permet en revanche de souligner l'humanité de son fils. Dans la chanson de geste, le roi Henri d'Angleterre, sur les conseils du pape, écrit pour qu'on « fache honorer assés plus que devant » (v. 2997) Hélène et que l'on conserve « Luy et se porteüre » (v. 2998), ordres qui sont transformés par la mère du roi en condamnation au bûcher. De même, le roi d'Écosse de *La Manekine* demande, sans l'avoir même vu, que l'on protège le fruit né de son union avec Joie<sup>19</sup> :

Li rois d'Escoce mande et prie  
 As trois qui il laissa s'amie  
 Qu'en sa gesine soit gardee  
 Cele qu'il a tant amee  
 Et la creature de lui  
 Gardent sans mal et sans anui [...]. (vv. 3295-3300)

Ses compagnons apparaissent comme de bons conseillers qui lui demandent expressément de protéger la mère et l'enfant (v. 3270). Dans la perspective religieuse du roman, ils interprètent la naissance supposée d'un monstre non comme un signe diabolique mais comme l'expression de la volonté divine à laquelle il faut donc se soumettre :

Se Dix a fait sa volenté  
 Du fruit qu'ele a en soi porté,  
 Ele n'i a mort desservie. (vv. 3269-71)

La même réflexion est faite par le roi qui perçoit l'événement comme une épreuve qu'il faut accepter (v. 4144 : *quant Dex le veult, je le voel*), signe de l'orientation chrétienne que Philippe donne aux motifs du conte qu'il réécrit. De plus, là comme en d'autres épisodes du texte, l'auteur accorde une importance capitale aux conseillers laïcs (les geôliers, les sénéchaux, le sénateur), en l'absence de tout intervenant religieux.

### ***L'enfant face à ses agresseurs***

L'enfant subit donc la violence d'un agresseur, pour lequel il constitue le moyen d'exercer sa vengeance contre l'épouse et qui fait de lui

19 — Le texte allemand *Mai und Beafloer* se montre, à l'exception du motif de la mutilation, très proche de notre récit notamment dans cette partie : Mai est absent car il est allé secourir son oncle, le roi d'Espagne, et ainsi il permet l'action de sa mère Éliacha qui procède à l'échange des lettres. Comme le roi d'Écosse, il demande que l'on conserve l'enfant et, comme dans *La Manekine*, il retrouve son épouse à Rome, ici au cours d'un banquet, mais sans qu'il n'y ait de retour ou de pardon accordé au père, pourtant roi de Rome.

une description toujours négative. Le bel enfant, *fil malle, nus ne vit si grant* (v. 3102) de la *Manekine*, devient dans la lettre substituée par la belle-mère une *guivre* qui échappe aux mains des sages-femmes et provoque l'horreur autour d'elle :

[...] onques mais en ceste vie  
 Tel creature ne fu nee  
 Comme ele a en ses flans portee  
 Ne si laide cose veüe.  
 .IIII. piés a et s'est velue,  
 Ex enfossés et grosse teste ;  
 Nus hom ne vit si laide beste  
 Ne si hideuse creature ;  
 Deable samble a s'entraiture. (vv. 3114-21)

De même, dans *La Belle Hélène de Constantinople*, la lettre envoyée au roi décrit les nouveau-nés comme « Deux figures pourtraites à la loy d'anemy/Che sont bestes hideuses, ansy que chien poury. » (laisse LXV, vv. 2662-63). Joie essaie, face aux conseillers qui sont contraints d'obéir aux ordres du roi, de désolidariser son propre sort de celui du bébé. Elle s'étonne que l'on puisse condamner à mort un enfant innocent :

« Mes puis que de moi est ensi  
 Mes dous fix c'a il desservi ?  
 Qu'a il mesfait ne pour quel tort  
 Devera il recevoir mort ? » (vv. 3709-12)

Même réaction chez Hélène :

« [...] Les fieux que j'ay eüx  
 Il n'ont mort desservy, par Dieu qui maint lassus ! »  
 (laisse LXXXIII, vv. 3373-74),

qui demande au comte de Clochestre de baptiser les enfants avant leur mort. Le bras coupé à Hélène est attaché au cou de l'un des deux enfants (vv. 3421-22) qui l'accompagnent sur le bateau<sup>20</sup> où le comte la dépose ; ils partagent ainsi pour un temps les malheurs de leur mère avant qu'ils ne lui soient ravis, alors qu'elle a cédé au sommeil. Au

20 — Dans les textes littéraires, à l'exception du *Roman du comte d'Anjou* qui se situe dans un territoire géographique terrestre et relativement limité, la mer joue un rôle analogue à celui de la forêt des contes comme lieu d'abandon. Ainsi, dans *La Manekine*, ce départ imposé sur une barque aventureuse, qui correspond à une fausse mort, a lieu par deux fois (de Hongrie puis d'Écosse). Dans *La Belle Hélène*, la multiplication des aventures fait que les deux lieux vont jouer un rôle (abandon en mer, puis vie en forêt pour Hélène et ses enfants).



contraire de Lion et Bras, les enfants romanesques restent liés à leur mère dont ils partagent le sort : Jean est recueilli avec sa mère chez le sénateur romain ; le futur comte de Bourges demeure aussi à l'Hôtel-Dieu d'Orléans ; c'est ce qu'on apprend à son père qui recherche son épouse et son bébé :

« Car icelle fame meïsmes  
 Qu'as ci devisee veïmes  
 A ceste aumosne l'autre jour,  
 Et l'envoïasmes a sejour  
 A l'Ostel Dieu pour aaisier  
 Li et l'enfant petit. [...] ». (vv. 5885-90)

Ils sont cependant, comme les autres enfants, le critère permettant de juger tous ceux qui sont confrontés aux aventures des personnages. On a vu que chez Matthieu Paris, ils exacerbent la violence des bourreaux. En revanche, dans les textes romanesques des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on voit apparaître une sensibilité nouvelle à leur égard. Ainsi, le narrateur de *La Manekine* souligne, lors de la seconde navigation et à l'arrivée à Rome, la *courtoisie* et la délicatesse du sénateur, qui prend l'enfant sur son cheval et le conduit à pas comptés jusqu'à sa demeure. Ce noble Romain, qui n'a que des filles, trouve en l'enfant une sorte d'héritier mâle. *La Manekine* présente deux brefs épisodes qui montrent un intérêt particulier pour l'enfant. Le premier se situe à l'arrivée à Rome, lorsque les pêcheurs s'étonnent de voir rire un enfant au destin si sombre ; d'une part, ils montrent un intérêt pour le bébé, le considérant pour lui-même et pas seulement comme un double de sa mère ; d'autre part, ils s'étonnent :

Durement mervillié se sont  
 Quant en son giron veü ont  
 L'enfant qu'ele porté avoit  
 Qui encor pas .II. mois n'avoit  
 Et rioit au giron sa mere  
 Qui pour li avoit vie amere. (vv. 4807-12)

Cette attitude semble paradoxale aux yeux des pêcheurs, comme s'ils considéraient que l'enfant devait avoir une sorte de connaissance personnelle des malheurs qui arrivent à sa mère et le concernent particulièrement (*pour li*). Le contraste des vers 4811-12 souligne ce qui est perçu comme une *merveille* par les spectateurs.

Une scène analogue est reprise dans *Le Roman du Comte d'Anjou*, où elle est exploitée de façon plus approfondie, car elle se situe désormais non devant des gens susceptibles d'être émus par la situation

comme les pêcheurs romains mais devant des agresseurs, les bourreaux chargés de tuer la mère et l'enfant. La scène du supplice est particulièrement développée dans une perspective pathétique puisque tant le châtelain et son épouse chargés d'appliquer la condamnation que l'assistance nombreuse qui assiste à la marche au supplice de la jeune femme implorent la miséricorde divine et jettent l'opprobre sur le mari supposé avoir condamné son épouse. Or, par deux fois devant les bourreaux qui veulent le jeter dans un puits, l'enfant rit :

L'enfant se prist a remüer  
Et a rire mout doucement (vv. 4224-25)

Et plus loin,

L'enfant aussi con par leesce  
Gazouilla et rit et s'esjoïst (vv. 4264-65)

provoquant à chaque fois l'étonnement et la pitié des bourreaux : le premier croit voir *un droit angelot* (v. 4244), l'autre y voit *appert miracle* (v. 4284). Jean Batany souligne que cette attitude de l'enfant, qui ne nous paraîtrait sans doute pas anormale aujourd'hui, est perçue autrement au début du XIV<sup>e</sup> siècle :

Vers 1300 encore, implicitement on raisonnait autrement : les normes culturelles supposent qu'un être humain pleure quand il va mourir, donc il y a un fait anormal s'il rit. La spécificité de l'enfance apparaît comme culturelle, monstrueuse en somme et, dans de tels cas, crée autour de l'enfant une sorte de tabou<sup>21</sup>.

Les quatre serfs s'accordent pour sauver l'enfant et sa mère à qui ils demandent de s'exiler loin des terres de son époux. Francine Mora-Lebrun suggère qu'on pourrait voir deux aspects dans cet épisode : soit la vision de l'enfant « souriant aux anges », soit un souvenir œdipien. En effet, la pitié que ressentent les bourreaux est déjà présente dans le récit de l'abandon d'Œdipe tel que le décrit le *Roman de Thèbes*<sup>22</sup> : le sourire du bébé (« Tendi ses mains et si lor rist / comme a sa norrice feïst », vv. 109-110) fait que les serfs chargés de le tuer l'épargnent, se contentant de le pendre par les pieds à un chêne.

Dans *La Manekine*, l'enfant intervient une seconde fois à la fin du roman, contribuant au dénouement. À son arrivée à Rome, la jeune

21 — Jean Batany, « Représentations morales et littéraires. Regards sur l'enfance dans la littérature moralisante », *Annales de démographie historique*, Mouton, 1973, pp. 123-137, citation p. 126.

22 — *Le Roman de Thèbes*, éd. et trad. Aimé Petit, Paris, Honoré Champion, 2008.

femme n'avait conservé dans son désir de dépouillement total qu'un seul objet qui la rattache à sa vie antérieure, l'anneau de son mariage. Or c'est l'enfant qui, en jouant avec celui-ci devant son père, permettra la reconnaissance de ses parents, second moment où il apparaît comme un enfant véritable et non comme un adulte en miniature. Pourtant, lorsqu'il croise le roi d'Écosse chez le sénateur, rien n'indique qu'il y ait chez lui autre chose que de la curiosité et l'attitude d'un enfant bien élevé ; il est très courtois envers le visiteur, suivant les leçons qu'il a reçues :

Mout ert biaux enfes et apris.  
 Vers son pere le cours a pris,  
 Se li dist : « Sire, bien viegniés »,  
 Ensi comme il fu ensigniés. (vv. 5991-94)

Remontant ensuite auprès de sa mère et la trouvant en pleurs, il ne semble guère ému, encore tout plein de l'excitation qui l'a saisi devant la troupe brillante installée chez le sénateur. Il prend l'anneau et, revenu dans la grande salle, il va le lancer sur le pavement comme s'il s'agissait d'un jouet. À partir du moment où le roi reconnaît l'anneau et s'en saisit, le rôle dramatique de l'enfant est terminé ; le roi ayant montré ses bonnes intentions à l'égard de son épouse, c'est le sénateur qui servira d'intermédiaire permettant les retrouvailles. Cependant, même si ce rôle peut paraître limité, il est intéressant de souligner que c'est bien le caractère enfantin de Jehan, sa versatilité, son goût des objets brillants, qui permettent à ses parents de se retrouver. Nous voyons donc dans le même texte un portrait traditionnel et topique de l'enfance et, en même temps, une image plus proche de la réalité où l'enfant est perçu autrement que comme l'adulte qu'il va devenir.

### *Perspective dynastique*

Le motif de l'enfant joue également un rôle dans une perspective dynastique. Celui-ci n'est pas absent de l'histoire du roi Offa où le père s'acharne sur sa fille et les enfants de celle-ci, en l'occurrence les héritiers d'un roi voisin. On peut se demander si, dans ce texte, la volonté endogamique exprimée par la première partie ne s'accompagne pas ensuite d'une rivalité entre puissants, en l'occurrence York et Warwick, qui s'exprimerait par la volonté de détruire le lignage de l'adversaire. La question du mariage du roi Offa lui-même s'était bien posée dans le récit puisque c'est sur le conseil de ses barons qu'il se marie et qu'il n'y a dans sa cour même aucune opposition à ce mariage. Nulle belle-mère agressive ici, mais au contraire un adversaire extérieur, prince d'un

royaume voisin d'où vient précisément son épouse. Dans un texte historique comme celui de Matthieu Paris, l'identification de l'agresseur au père semble suggérer un conflit de nature politique et dynastique.

Cette question de l'héritage est également présente dans *La Manekine*, puisque dès la partie hongroise du récit, c'est l'absence d'héritier mâle qui provoque la crise ; la naissance du petit Jean et sa présence à Rome permettent à la fin du récit de résoudre le manque originel. En tendant *le bel enfant* à son grand-père, le sénateur romain souligne que, malgré les périls de sa jeunesse, l'enfant a été protégé par Dieu et qu'il *n'a eü de la main garde* (v. 7306), c'est-à-dire que le signe négatif de la main coupée n'a pas pesé sur lui à Rome, alors même qu'il avait failli décider en Écosse de son destin tragique. Le texte se termine d'ailleurs sur l'annonce de la naissance de deux filles et trois fils, qui assurent l'avenir harmonieux des trois pays réunis, Écosse, Hongrie et Arménie, sans créer de potentiels conflits.

La perspective dynastique n'est pas totalement absente non plus de *La Fille du comte d'Anjou* où la jeune comtesse de Bourges évoque la tragédie que constituerait la mort d'un héritier et aussi ce que serait pour l'enfant la perte de son héritage légitime :

« Ha! biau filz, criature gente  
Trop vous est Fortune contraire,  
Qui ja commenciéz a mal traire  
Et banis estes du païs  
Qui vostre est par droit. Bien traïs  
Est li quens, qui si se desroie  
Que son filz si jone guerroie.  
N'a pas dis jours qu'estes en terre  
Et i fors hons vous muet ja guerre. » (vv. 4408-4416)

Mais, comme le souligne Francine Mora<sup>23</sup>, la perspective dynastique se double sans doute ici, on l'a vu, d'un souvenir mythique, car l'image du bébé Œdipe, que son père cherche à détruire parce qu'il menace de prendre sa place, semble bien se profiler derrière celle du petit comte de Bourges, même si quelques vers plus loin, sa mère lui souhaite de retrouver plus tard ses droits sur le comté :

« Ha ! biau filz, Dex vous dont croissance  
Et vous otroit senz et puissance  
De conquerre vostre heritage

23 — « Tout se passe comme si Jean Maillart réintroduisait ici subrepticement le thème œdipien, générateur d'intenses tensions familiales. », *op. cit.*, Notice, p. 242.

Et de connoistre le lignage  
Dont vous estes par droite orine ! » (vv. 4425-29)

On constatera que cette mère éplorée ne semble guère ici se soucier de son époux, qu'elle soupçonne il est vrai d'avoir voulu sa mort et celle de son enfant et qui, plus que dans *La Manekine*, semble d'abord poussé vers elle par la volonté d'assouvir un désir violent que cache à peine la description de la nuit de noces<sup>24</sup>. Si l'enfant doit se faire reconnaître comme légitime, on peut penser que l'héritage ne lui sera définitivement acquis que par la disparition de son père ! Cependant la fin du récit procède à un retour à l'ordre par la punition de l'agresseur, *la male traitresse* (v. 7765), les conseillers du comte rivalisant pour lui suggérer le sort qui doit lui être réservé : l'écorchement, le bûcher ou l'écartèlement (vv. 7778-96). Elle est finalement brûlée devant une grande *assemblée/De genz et de pueple commun* (vv. 7822-23), les diables emportant son âme en enfer (vv. 7853-56). Quant au comte de Bourges, en recherchant sa femme et son fils, il aura lui aussi connu quelques temps de souffrance qui lui auront permis de faire l'expérience d'une douleur qui aura éprouvé un caractère un peu trop porté à la violence et à la luxure. Si tous les habitants du comté se réjouissent de la présence de l'enfant, c'est parce qu'il est gage de continuité, de la succession normale des fils aux pères et donc de la transmission du fief à un lignage légitime :

« Graciéz soit et aouréz  
Dex, qui nous a tant honoréz  
Que de droite ligne vendront  
Ceulz qui l'onneur de nous tendront ! » (vv. 7959-62)

### ***Perspectives religieuse et hagiographique***

Les récits de la fille aux mains coupées connaissent souvent une mise en perspective religieuse, voire hagiographique. Dans le conte d'origine, la jeune femme retrouve sa (ses) main(s) en les trempant dans de l'eau. Dans les réécritures, cette eau présente souvent un caractère sacré, ainsi dans *La Manekine*, où c'est l'eau destinée aux baptêmes que des serviteurs vont puiser ; on y retrouve un poisson qui a avalé la main que Joie a autrefois volontairement coupée, main qui a, malgré les années, conservé toute sa fraîcheur. Ce miracle va dans le sens d'une

24 — Même si le plaisir des époux semble partagé, le texte insiste sur le désir du comte et souligne l'attitude des femmes qui préparent la mariée à sa nuit de noces, lui enjoignant d'être « complaisante envers lui et [de] supporte[r] tout ce qu'il voudra faire avec humilité et sans lui résister, comme une femme doit le faire avec son époux. » (traduction citée, p. 101).

lecture religieuse de l'œuvre qui, même en l'absence de mutilation, n'est pas absente non plus du *Roman du comte d'Anjou*.

*La Manekine* offre la vision d'une sainteté féminine et laïque face à des personnages qui conservent quelque chose de leur valeur de types car on peut y reconnaître des figures d'envie (la mère du roi d'Écosse), d'orgueil ou de luxure (le roi de Hongrie, père de Joie), de *gula* (le serviteur qui se laisse enivrer et permet ainsi l'action de la mauvaise reine). En revanche, la Manekine et son enfant sont l'objet de la charité des pêcheurs et surtout du sénateur de Rome, présenté comme un homme généreux envers les faibles, ce dont le soin qu'il porte à Jean et à sa mère est le signe : il s'engage à *nourrir* l'enfant et permet à la jeune femme de vivre en en faisant son intendante. Dans le *Roman du Comte d'Anjou* tous les commentateurs insistent sur la tendance à l'allégorisation<sup>25</sup> et la volonté de leçon morale avec « la présence obsédante des pauvres<sup>26</sup> » qu'avait déjà soulignée Alice Planche<sup>27</sup> : La mère et l'enfant, qui en font partie pendant un temps, permettent de jauger la réaction des nantis à leur égard. Comme la Manekine, la jeune comtesse de Bourges est l'objet d'actes de charité mitigés : l'épouse du maire d'Étampes l'héberge mais son époux est moins généreux et elle doit repartir avec son enfant ; une femme lui offre un grabat, avant qu'elle ne trouve enfin refuge à l'Hôtel-Dieu d'Orléans où l'évêque, son oncle, distribue nourriture et dons aux pauvres.

À côté de cette réflexion morale, la présence dans le conte d'origine du motif du miracle qui rend sa main à l'héroïne permet une lecture plus nettement hagiographique. Cet aspect est présent dès l'histoire du roi Offa, où les enfants qui ont été mis en pièces seront ressuscités par le saint homme qui recueille leur mère. Des influences venues d'autres récits ont dû jouer ici, en particulier l'histoire de saint Nicolas ressuscitant trois enfants coupés en morceaux et mis en saumure. L'homme de Dieu, agent du miracle, est aussi celui des retrouvailles entre le roi et son épouse.

Cet aspect est nettement visible dans *La Belle Hélène de Constantinople* où il va particulièrement concerner les enfants. Pour sauver Hélène de la vindicte supposée de son époux, on la place dans une barque, accompagnée de ses garçons dont l'un porte à son cou le bras

25 — Nous renvoyons aux pages de Francine Mora et à l'étude de Catherine Rollier-Paulian, *L'Esthétique de Jean Maillart. De la courtoisie au souci de l'humaine condition dans Le Roman du Comte d'Anjou*, Orléans, Paradigme, « Medievalia », 51, 2007.

26 — *Op. cit.*, Introduction, p. 24.

27 — « Omniprésence, police et auto-censure des pauvres. Le témoignage du *Roman du Comte d'Anjou* », *Littérature et société au Moyen Âge. Actes du colloque d'Amiens (mai 1978)*, Danièle Buschinger (éd.), Amiens, 1978, pp. 263-283, cité par F. Mora, *ibid.*

de sa mère<sup>28</sup>. Mais la chanson de geste va prendre le parti de séparer les enfants de leur mère, créant ainsi une possibilité d'aventures multiples aux différents membres de cette famille dispersée. En effet, les deux bébés sont respectivement emportés par un loup et par un lion, mettant en jeu la valeur symbolique des deux animaux. Le loup est un prédateur, et l'enfant, celui qui porte le bras de sa mère, est miraculeusement sauvé par un saint homme qui le nourrit en lui faisant boire en guise de lait « de la seve des poires » (v. 3723) ; en revanche, le lion, bête christique des bestiaires, nourrit lui-même l'enfant de sa salive avant de le faire allaiter par une chèvre, jusqu'à ce que le bébé soit à son tour recueilli par le même ermite. Les deux enfants sont ainsi l'objet d'un miracle – le terme apparaît à plusieurs reprises – et vivent pendant seize ans dans la nature. Autre miracle, identique à celui dont bénéficie la Manekine, la conservation parfaite du bras d'Hélène, que son fils, désormais appelé Bras, porte à son cou, tandis que l'autre prend le nom de son sauveur, le lion. *La Belle Hélène de Constantinople* prend donc le parti du miracle pour transformer et héroïser les deux enfants, promis à un destin glorieux : Lion sera le futur saint Martin ; il est lui-même le bénéficiaire d'un miracle : blessé à la tête, il est soigné grâce à un onguent apporté par sainte Agnès. Cet onguent guérisseur est présenté comme encore visible et actif à Tours, de même que la forme qui a contenu dans le ventre du poisson le bras de Joie (vv. 7651-52) est encore visible à Rome comme le signe du miracle passé. C'est à la prière fervente de Martin (et non du pape comme dans *La Manekine*) qu'une voix céleste répond, lui ordonnant de poser la main sur le moignon de sa mère : aussitôt celle-ci est « toute saine et sanee » (v. 15446). Si le second jumeau rebaptisé Brice épouse une princesse sarrasine, son fils lui aussi prénommé Brice suit le destin de son oncle : comme lui, il devient archevêque et accède à la sainteté. La dimension hagiographique est ici pleinement assumée<sup>29</sup>.

Ces récits où, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, des femmes sont persécutées par des agresseurs qui sont fréquemment des proches et voient leur(s) enfant(s) perdu(s) ou menacé(s) de mort, renvoient au modèle du « roman familial », celui des familles éclatées, appuyé sur des motifs de conte populaire et se développent dans ces genres florissants aux péripéties multiples que sont la chanson et le roman d'aventure en vers. Leurs auteurs font de ces textes les vecteurs d'une leçon religieuse ou morale, qui peut aller jusqu'à la sanctification de l'héroïne persécutée,

28 — Marie de Clochestre, qui prend la place d'Hélène au bûcher, a subi la même mutilation.

29 — De même, dans un texte fort ancien (III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle), les *Reconnaisances* du Pseudo-Clément, on associe motif de l'inceste et naissance du futur saint.

même si celle-ci, comme Joie, reste dans le siècle. Avec la *Belle Hélène de Constantinople*, chanson de geste qui met en scène la lutte contre les Sarrasins et la prise de Jérusalem, mais aussi la christianisation de la Gaule<sup>30</sup>, on accède à une dimension plus nettement hagiographique encore, le texte s'achevant sur la mention des deux saints archevêques de Tours, saint Martin et son neveu saint Brice. Entretenant des liens avec les récits hagiographiques, sous-tendus par des réflexions sur l'héritage et la question dynastique, ces textes en vers, loin des récits arthuriens, redonnent, parfois en les rationalisant fortement<sup>31</sup>, en combinant plusieurs d'entre eux dans une réécriture concertée, une nouvelle dimension aux motifs des contes populaires qui, bien que transformés, restent cependant encore pleinement lisibles derrière les variations de l'écriture.

Marie-Madeleine CASTELLANI

*Université Lille – EA 1061 – ALITHILA*  
*Analyses Littéraires et Histoire de la Langue*  
*F-59000 Lille, France*

---

30 — Le baptême de Clovis constitue l'un des épisodes marquant du récit (vv. 9334-9657).

31 — Ainsi dans *Le Roman du Comte d'Anjou*, où la mutilation de la jeune femme est absente et où seul subsiste l'inceste.



